

Strasbourg, 13 juin 2008

**Greco (2008) 12F**

**38<sup>ème</sup> Réunion Plénière du GRECO**  
(Strasbourg, 9 – 13 juin 2008)

**DECISIONS**

Lors de sa 38<sup>ème</sup> Réunion Plénière (Strasbourg, 3 – 9 juin 2008), le Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO) :

1. adopte l'ordre du jour tel qu'il figure dans le Rapport de synthèse de la réunion (Greco (2008) 13F) ;

#### Informations

2. prend note des informations fournies par le Président, les Délégations et le Secrétaire Exécutif telles qu'elles figurent dans le Rapport de synthèse de la réunion (Greco (2008) 13F) ;

#### Troisième Cycle d'Evaluation

3. adopte les Rapports d'Evaluation du Troisième Cycle sur :
  - les Pays-Bas (Greco Eval III Rep (2007) 8F – Thèmes I et II) et
  - le Luxembourg (Greco Eval III Rep (2007) 6F – Thèmes I et II) ;
4. invite les autorités des Pays-Bas et du Luxembourg à autoriser, dans les meilleurs délais, la publication des rapports mentionnés à la décision 3 ci-dessus ;

#### Premier et Deuxième Cycles d'Evaluation conjoints

5. adopte le Rapport d'Evaluation des Premier et Deuxième Cycles conjoints sur l'Autriche (Greco Eval I-II Rep (2007) 2F) ;
6. invite les autorités de l'Autriche à autoriser, dans les meilleurs délais, la publication du rapport mentionné à la décision 5 ci-dessus ;

#### Procédure de Conformité du Premier Cycle

7. adopte l'Addendum au Rapport de Conformité du Premier Cycle sur les Etats-Unis d'Amérique (Greco RC-I (2006) 1F Addendum) ;
8. note avec satisfaction que les autorités des Etats-Unis d'Amérique autorisent la publication de l'Addendum mentionné à la décision 7 ci-dessus ;

#### Procédure de Conformité des Premier et Deuxième Cycles conjoints

9. adopte les Rapports de Conformité des Premier et Deuxième Cycles conjoints sur :
  - l'Arménie (Greco RC-I/II (2008) 3F) et
  - la République de Serbie (Greco RC-I/II (2008) 1F) ;
10. note avec satisfaction que les autorités de l'Arménie autorisent la publication du rapport mentionné à la décision 9 ci-dessus ;
11. invite les autorités de la République de Serbie à autoriser, dans les meilleurs délais, la publication du rapport mentionné à la décision 9 ci-dessus ;

#### Procédure de Conformité du Deuxième Cycle

12. adopte le Rapport de Conformité du Deuxième Cycle sur la République Tchèque (Greco RC-II (2008) 3F) ;
13. invite les autorités de la République Tchèque à autoriser, dans les meilleurs délais, la publication du rapport mentionné à la décision 12 ci-dessus ;

14. effectue une première lecture du projet de Rapport de Conformité du Deuxième Cycle sur le Portugal (Greco RC-II (2008) 2F) du paragraphe 1 au paragraphe 17 et, à la lumière de la très grande quantité de nouvelles informations fournies oralement par la délégation portugaise a) reporte la poursuite de l'examen du rapport à GRECO 39 et b) demande à la délégation de transmettre ces nouvelles informations par écrit au Secrétariat, pour le 20 juin 2008 au plus tard;
15. adopte les Addenda aux Rapports de Conformité du Deuxième Cycle sur :
  - la Finlande (Greco RC-II (2006) 2F)
  - le Luxembourg (Greco RC-II (2006) 7F)
  - la République Slovaque (Greco RC-II (2006) 6F) et
  - la Slovénie (Greco RC-II (2006) 1F) ;
16. note avec satisfaction que les autorités de la Finlande autorisent la publication de l'Addendum mentionné à la décision 15 ci-dessus ;
17. invite les autorités du Luxembourg, de la République Slovaque et de la Slovénie à autoriser, dans les meilleurs délais, la publication des Addenda mentionnés à la décision 15 ci-dessus ;

#### Budget 2009

18. approuve des Propositions budgétaires pour 2009 (Greco (2008) 11F) et charge le Secrétaire Exécutif de les transmettre au Secrétaire Général pour examen par le Comité du Budget, avant leur transmission au Comité Statutaire pour adoption ;

#### Divers

19. prend note d'une présentation sur « l'expertise anti-corruption de textes législatifs et réglementaires en Moldova » effectuée par Mmes Mariana Kalugin et Galina Bostan (Moldova) ;
20. invite les Délégations à faire parvenir au Bureau, via le Secrétariat, avant le 29 août 2008, leurs suggestions (format, thèmes, intervenants, etc) en ce qui concerne l'avant-projet de programme pour la conférence de haut-niveau pour célébrer le 10<sup>ème</sup> anniversaire du GRECO (voir rapport du Bureau 44, Greco (2008) 10F, Annexe IV) ;

#### Calendrier des prochaines réunions

21. note que le Bureau tiendra sa 45<sup>ème</sup> réunion à Strasbourg, le 15 septembre 2008 ;
22. décide de tenir sa 39<sup>ème</sup> Réunion Plénière à Strasbourg, du 6 au 10 octobre 2008 ;
23. note que la conférence pour célébrer le 10<sup>ème</sup> anniversaire du GRECO se tiendra le 5 octobre 2009.